

## Les milliards pour les paradis fiscaux, les miettes pour les pauvres

Le fossé entre les plus riches et les plus pauvres n'a jamais été aussi grand. Entre les pays : le revenu par habitant est plus de 200 fois plus élevé au GD de Luxembourg qu'au Congo. Entre personnes: les 62 personnes les plus riches au monde possèdent autant que la moitié la plus pauvre de la population mondiale.

Au bas de l'échelle, on retrouve tous ceux qui souffrent de la faim, qui n'ont accès ni à l'eau potable, ni à des installations sanitaires convenables, ni à l'enseignement, ni aux soins de santé. Cette situation est inacceptable. Les droits humains sont universels. Et en plus, à l'échelle des dépenses mondiales, cela ne coûterait pas très cher d'assurer cet accès pour tout le monde.

Une aide internationale supplémentaire de 150 milliards de \$ par an pourrait suffire pour couvrir d'ici 2030 les principaux besoins sociaux dans les pays pauvres. Avec une aide internationale supplémentaire de 22 milliards de \$, en 2030, on enverrait par exemple tous les enfants à l'école. 150 milliards, c'est à peu près le montant annuel de la coopération au développement au niveau mondial. En doublant cette somme, on atteindrait les 0,7% du P.I.B. que nous promettons depuis des années comme contribution au développement.

Cela peut sembler beaucoup, mais ce n'est rien comparé aux 1600 milliards de \$ qui sont consacrés chaque année aux dépenses militaires.

Ou pire encore, si l'on compare cela avec les 7500 milliards de \$ cachés dans les paradis fiscaux.

Suite à différents montages, on estime que les pays en voie de développement perdent, chaque année, 156 milliards de \$ de recettes fiscales qui aboutissent dans ces paradis fiscaux.

### CE QU'IL FAUT FAIRE

Le gouvernement belge doit participer activement à l'éradication des paradis fiscaux et instaurer une plus forte taxation du capital. Et il ne doit pas perdre de vue les petites mesures qu'il peut lui-même prendre immédiatement, comme l'augmentation du budget consacré à la coopération au développement, ou encore l'introduction d'une taxe sur les transactions financières.